

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le vigneron de Pully récompensé par la Confrérie des Vignerons

**La Confrérie des Vignerons de Vevey a honoré le 18 juillet dernier 74 vigneron-tâcherons provenant de l'aire visitée par la Confrérie, soit entre Pully (Lavaux) et Lavey-les-Bains (Chablais).**

Les médailles d'or ont récompensé six d'entre eux, dont une femme, lors de la cérémonie du Couronnement de la Fête des Vignerons 2019, qui s'est tenue à l'occasion de la Première du spectacle de la Fête.

19 médailles d'argent et 49 médailles de bronze ont également été remises. La Ville de Pully est fière d'annoncer que le vigneron en chef responsable des vignes et de la cave de la commune, Monsieur Basile Aymon, a été gratifié d'une médaille de bronze, avec une note finale de 8.541 sur 10.

Pour rappel, le Couronnement est le symbole par excellence des activités régulières de la Confrérie des Vignerons. La première Fête de 1797 fut créée spécifiquement pour intégrer définitivement cet acte solennel aux Parades de la Confrérie. Le choix des vignerons couronnés répond à une tradition devenue séculaire. La Fête des Vignerons honore des vigneron-tâcherons qui cultivent les vignes d'un propriétaire non exploitant. Chaque année, les parcelles de vignes sont visitées et notées par les Experts de la Confrérie. Tous les trois ans, lors des Triennales, des médailles d'argent, de bronze et des primes sont attribuées aux vigneron-tâcherons. En période de Fête, les notes des cinq dernières années sont passées en revue. La commission chargée de cette tâche travaille en huis-clos, sur des dossiers anonymes et numérotés.

La Municipalité adresse ses sincères félicitations à Monsieur Aymon et le remercie pour son excellent travail.

La Ville de Pully cultive une douzaine de cépages sur quatre hectares répartis sur les deux sites « en Pévret » et « en Rochettaz ». Elle produit ainsi quatre vins blancs, dont un doux et un mousseux, un vin rosé et quatre vins rouges, dont un doux. La cave de Pully accueillera à nouveau le public tous les jeudis entre 17h et 20h, dès la fin de la fermeture estivale le 29 août.

Pully, le 31 juillet 2019 – La Municipalité

*Renseignements complémentaires :*

Ville de Pully – Direction des domaines, gérances et sports – Lydia Masméjan, Conseillère municipale – 021 721 35 20